



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Pays de la Loire | 2011

L'Île-d'Yeu – Pointe de la Tranche

Fouille programmée (2011)

Audrey Blanchard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31440>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Audrey Blanchard, « L'Île-d'Yeu – Pointe de la Tranche » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31440>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

L'île-d'Yeu – Pointe de la Tranche

Fouille programmée (2011)

Audrey Blanchard

NOTE DE L'ÉDITEUR

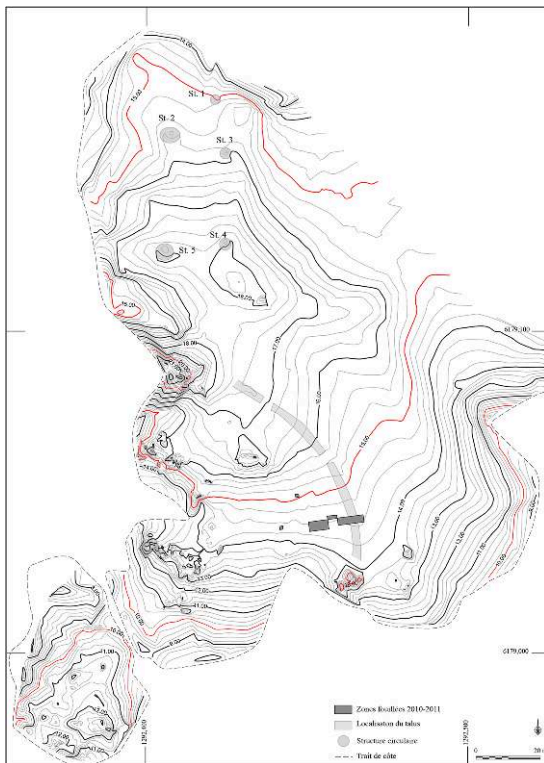
Organisme porteur de l'opération : Université de Rennes-I

- 1 Le site de la Tranche est localisé sur la pointe du même nom, au sud-ouest de l'île d'Yeu. Barré par un talus sur son pan nord-est, ce gisement s'étend sur environ 1 ha. Cet éperon d'orthogneiss culmine à 22 m NGF et surplombe la mer d'environ 18 m. De récentes prospections corrélées à l'observation d'éléments affleurant ont rapidement attiré notre attention. Aujourd'hui encore des structures subsistent en surface. Outre un talus de terre sur le pan nord-nord-est de l'éperon ainsi que des structures circulaires quelque peu énigmatiques de 3 à 7 m de diamètre, une ligne de blocs ordonnée en arc de cercle marque la position d'un talus néolithique. Entre deux affleurements, sur environ 80 m de longueur, des dalles disposées à la verticale barrent ainsi l'éperon.
- 2 Après avoir exploré en 2010, lors d'une première campagne de sondages, l'architecture du talus (d'environ 6 m de largeur) barrant la pointe, l'intérêt s'est porté sur l'organisation de l'espace enclos par une telle structure. Afin de répondre aux contraintes environnementales, la surface explorée est restée limitée à 20 m². Différentes fenêtres ont donc été ouvertes dans la continuité des travaux de 2010 laissant apparaître de nouvelles structures associées à des niveaux de sols conservés. Ainsi, à 1 m en arrière du talus, des dalles verticales, participant vraisemblablement au maintien de poteaux de bois ont été mises au jour. Dans la continuité de cet aménagement, sur 3 m de longueur, des blocs de modules réguliers disposés à plat ont été observés. Deux calages de poteaux à l'intérieur de l'enceinte suggèrent l'existence de structures domestiques et/ou d'aménagements en lien avec l'architecture du talus.
- 3 Cette opération a également été l'occasion de traiter des modalités d'acquisition, de transformation et d'utilisation du matériau en pierre sur le gisement (Emmanuel

Mens). Les matériaux exploités et engagés dans la construction sont peu diversifiés : il s'agit d'orthogneiss et de galets marins. Si ces derniers sont prélevés sur l'estran, les premiers s'avèrent résulter de l'extraction et induisent l'existence de carrières non loin de l'architecture.

- 4 Les premières données concernant la culture matérielle renvoient au Néolithique récent. Le mobilier tant lithique que céramique résulte d'une production majoritairement locale. Toutefois, la pointe de La Tranche n'apparaît pas comme un gisement isolé puisqu'elle s'intègre dans un large réseau d'échanges (quartzite de Montbert, lames de poignard en silex turonien, lames de haches polies en silex turonien saintongeais). La production céramique s'avère quant à elle peu discriminante tant les éléments morphologiques et décoratifs sont rares. Le mobilier des sites des Prises (Machecoul, Loire-Atlantique), des Gâtineaux (Saint-Michel-Chef-Chef, Loire-Atlantique) ou encore de La Chevêtelière (Saint-Mathurin, Vendée) offrent de bonnes similitudes avec la culture matérielle de la Pointe de La Tranche dont ils sont géographiquement proches. Rattachés à la sphère armoricaine, ces gisements livrent néanmoins des indices d'ambiance Marais Poitevin et Centre-Ouest de la France. Les affinités culturelles sont donc, comme la position géographique de ce site le laissait supposer, multiples.

Fig. 1 – Indication des zones fouillées et des vestiges



DAO : A. Blanchard (université de Rennes-I).

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtkMftXuORUf>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt6lgaRSxu6Q>

Année de l'opération : 2011

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpX5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>

AUTEURS

AUDREY BLANCHARD

Université de Rennes-I